

Les associations d'agriculteurs de l'ouest du Canada n'ont pas adopté une telle position; cela leur serait pourtant facile et ce serait un front commun; ils pourraient la faire valoir au premier ministre; c'est ce qu'il réclame. Ce serait très facile pour les associations agricoles de se serrer les coudes et de demander au gouvernement fédéral de financer toute la différence entre le tarif réglementaire et le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Pourtant, elles ne l'ont pas fait. Elles ont fait preuve de maturité et le premier ministre leur a reproché de ne pas faire front commun et il ne bougera pas tant qu'elles ne le feront pas.

Je tiens à ajouter que ce problème ne se limite pas à l'ouest du Canada, comme je l'ai déjà signalé à la Chambre à plusieurs reprises. C'est un problème d'envergure qui se pose dans toutes les régions du Canada. Cela contribuerait à augmenter nos gains sur le change et à augmenter l'excédent de notre balance commerciale qui, comme l'a si bien dit le ministre, s'élève à 11 milliards de dollars. Ce serait une amélioration. Notre monnaie se raffermirait. La pression exercée sur les taux d'intérêt se relâcherait et ceux-ci diminueraient, peut-être; c'est du moins ce qu'on pourrait espérer. Cela aiderait le secteur manufacturier dans l'est du Canada et aiderait les sociétés Massey-Ferguson et Chrysler à améliorer leur situation financière.

C'est là que je dénote l'inconséquence des membres du gouvernement. A nouveau, je leur reproche de se lever pour dire tout simplement que nous ne pouvons pas gagner sur les deux tableaux. D'après eux, nous exigeons des dépenses additionnelles du gouvernement et en même temps nous nous attendons qu'il réduise son déficit. Je n'ai rien dit ce soir qui soit aussi contradictoire.

Le gouvernement peut faire une autre chose qui n'augmenterait pas ses dépenses et raffermirait l'économie. Au cours de la brève période où mon parti a été au pouvoir, il a nommé un coordinateur du transport des grains dans l'ouest du Canada. A mon avis, c'est un poste dont tous les partis à la Chambre souhaitaient la création. C'est un ancien député, M. Hugh Horner, qui a été nommé à ce poste en octobre 1979. Il a démissionné en octobre dernier et le ministre des Transports n'a pas encore pourvu au poste. Cela est regrettable à mon avis, car nos moyens de transports sont limités dans l'Ouest, comme nous le savons, et je crois que le coordonnateur faisait un excellent travail consistant à obtenir le maximum de notre système de transport des grains. La plupart des gens à qui j'ai parlé estimaient qu'il s'était très bien acquitté de la coordination du transport des céréales. Pourtant, le poste demeure vacant.

C'est un directeur intérimaire qui s'occupe de l'administration du transport des céréales dans l'Ouest. Plusieurs représentants de l'industrie de toutes les régions du Canada, ont été détachés auprès de cette administration; certains venaient de sociétés céréalières, d'autres d'entreprises de transport. Le moral tombe rapidement et nombre d'entre eux songent sérieusement à démissionner avant l'époque des semences. Si nous

Politiques économiques

perdons ces collaborateurs que le secteur a prêtés à l'administration du transport du grain, cet organisme risque bien de s'effondrer. C'est là une responsabilité qui incombe au gouvernement fédéral, et je l'invite vivement à l'assumer. Je répète que cela ne coûterait pas un sou à la trésorerie de l'État. L'organisme est en place et il est honteux, à mon avis, de le laisser disparaître par négligence en ne nommant pas un nouveau coordinateur, parce que c'est, en fait, la seule manière d'exploiter au maximum les moyens de transport limités dont nous disposons dans l'Ouest.

Je voudrais parler d'un autre domaine qui me préoccupe. Quand le député de Végreville (M. Mazankowski) occupait le portefeuille des Transports, il n'a pas hésité à augmenter d'environ 20 p. 100 l'objectif de nos exportations de céréales par rapport à la dernière récolte. Avec le gouvernement, il n'a jamais été question d'un objectif semblable.

Revenons un peu en arrière. L'objectif consistait à augmenter de 20 p. 100 notre capacité d'exportation de céréales, de manière à pouvoir en exporter 30 millions de tonnes d'ici à l'année 1985. Le ministre était presque parvenu à augmenter nos exportations de 20 p. 100, et sans l'accident malheureux de Vancouver au cours duquel le pont du second goulet s'est effondré, nous l'aurions atteint en 1979-1980.

A ma connaissance, le gouvernement n'a pas dit de combien il voulait augmenter les exportations, alors qu'une telle initiative serait très utile à notre économie. Je le répète, cela nous permettrait d'avoir des rentrées de devises, parce que nous savons que les céréales seront très demandées dans le monde entier. Tous ceux qui sont de la partie affirment que nous n'aurions aucun mal à écouler nos céréales sur les marchés étrangers.

Comme je l'ai dit, il y a un certain nombre de domaines où le gouvernement peut apporter des améliorations sans avoir à dépenser plus d'argent. Cela lui permettrait de recueillir davantage d'argent sous forme d'impôts et, partant, d'augmenter les recettes qui servent à en assurer le fonctionnement. Mais d'autre part, cela n'augmenterait pas les dépenses de l'État.

En outre, on a annoncé dans le discours du trône du Fonds de développement de l'Ouest. Il s'agit semble-t-il d'une affectation de budget à l'ouest du Canada. Certains de nos collègues ont suggéré au gouvernement des façons d'employer cet argent. Nous avons proposé qu'il serve aux infrastructures, aux routes, à l'amélioration des chemins de fer et aux investissements de ce genre qui auront pour résultat de permettre à cette région du pays de produire plus.

Les entretiens que j'ai eus avec certains députés ministériels m'amènent à conclure qu'il n'a pas été fixé de règles pour l'emploi de fonds. Le gouvernement pourrait s'en servir sans augmenter les dépenses, donc sans alourdir le déficit. J'invite donc le gouvernement à définir enfin les règles d'utilisation du fonds de développement de l'Ouest, afin que nous puissions utiliser cet argent pour créer des emplois et promouvoir l'activité économique du pays.